

# L'agriculture en Loir-et-Cher



## L'agriculture de notre territoire

L'agriculture compte une grande diversité de production ;

Dans les principales :

- L'élevage bovin avec des élevages laitiers ou des ateliers à viande

- Les élevages avicoles

- L'élevage de porc naisseur, engraisseur

- Et des productions céréalières :

- Le blé tendre destiné à l'alimentation animale ou meunière (pour faire de la farine)

- Le colza pour l'huile et le tourteau pour l'alimentation animale

- L'orge fourragère (alimentation animale) ou brassicole (brasserie)

- Le maïs pour l'alimentation animale

- Le lin pour l'oisellerie ou l'huile cosmétique

- Le seigle pour l'alimentation animale ou la multiplication

- Du millet

- Du sarrasin

- Du tournesol....

## L'agriculture, un moteur de l'économie

Les exploitations agricoles sont des entreprises qui créent beaucoup d'emplois : les concessionnaires de matériels agricoles, les constructeurs de matériels, les coopératives, les négociants, les marchands d'aliments, les laiteries, les abattoirs, les constructeurs de hangars, les transporteurs, les banques, les assurances...

## Un métier très diversifié

L'agriculteur est avant tout un chef d'entreprise, il doit prendre des décisions techniques et financières. Le métier agricole reste physique, soumis aux rythmes des saisons. La saisonnalité des travaux et la diversité des tâches évitent la routine quotidienne. Aujourd'hui, les exploitations se spécialisent. De plus, l'agriculteur doit être très polyvalent ; il doit néanmoins s'occuper de ses cultures et de ses animaux, mais il y a tout le travail de préparation et ce qui s'en suit.

- L'entretien du matériel et des bâtiments,

- Les démarches auprès des fournisseurs pour acheter des aliments, des engrais, des produits phytosanitaires.

- La participation à des réunions techniques pour mieux produire en optimisant des doses de produits phytosanitaires mais aussi pour s'adapter aux nouvelles réglementations

- La vente de ses productions

- Sans oublier toute la partie administrative qui est de plus en plus lourde (dossiers, déclaration...)



## Un métier qui évolue

Le métier d'agriculteur a beaucoup évolué depuis de nombreuses années. Chacun essaie de rendre son système plus performant en essayant de diminuer ses coûts de production, de produire le plus écologiquement possible.

La modernisation des systèmes n'arrête pas :

- La modernisation des machines agricoles diminue la pénibilité de certaines tâches : par exemple, certains tracteurs sont équipés de l'air conditionné, boîte automatique, suspensions...

- Le développement des gps sur les tracteurs, moissonneuse pour avoir un travail beaucoup plus précis (baisse de la consommation de carburant à l'hectare, baisse des produits phytosanitaires...)

- Les installations de robot de traite par exemple permettent de réduire les astreintes, mais aussi le travail répétitif occasionnant des problèmes de santé.

- Des drones commencent à être utilisés pour photographier les parcelles pour ajuster au mieux les apports d'engrais, là où le sol et la plante en ont besoin.

## Une organisation mutualisée pour diminuer les coûts de production.

Les agriculteurs possèdent leur matériel individuellement ou en commun. Différentes formes d'organisation permettent d'avoir du matériel à plusieurs pour répondre aux besoins de chacun :

Les CUMA (Coopérative d'Utilisation de Matériel en Commun) permettent d'avoir du matériel saisonnier à plusieurs ; le but est d'avoir un matériel performant avec un coût d'utilisation plus faible que de l'acheter individuellement.

Le travail en entraide qui se développe de plus en plus permet de travailler à plusieurs pendant les périodes de pointes (moissons, semis).

## Traçabilité, environnement

La traçabilité et le suivi de la qualité des produits sont largement développés en agriculture.

## Pour les cultures :

Tous les traitements sont inscrits pour chaque parcelle en spécifiant, la date, la dose, et le choix du traitement.

De plus en plus d'agriculteurs utilisent des produits phytopharmaceutiques de manière raisonnée et en plus faibles quantités. Utiliser ces produits n'est pas automatique. Cela a un coût pour l'agriculteur. Les agriculteurs raisonnent les traitements à partir des pièges à insectes, des observations sur l'importance de la maladie, afin de mettre le bon produit au moment opportun à la dose strictement nécessaire.

Les agriculteurs traitent parfois la nuit ou au lever du jour. Lors du désherbage, du traitement d'une maladie ou d'un insecte, l'agriculteur recherche une pénétration optimale du produit pour agir efficacement. Le taux d'humidité doit être important, la température po-



sitive et il doit y avoir très peu de vent. Ces conditions permettent également de réduire les doses de produits.

**Pour l'élevage :** Chaque animal est identifié par un passeport. Toute naissance ou départ de l'animal est déclaré via internet. Les élevages sont aussi identifiés par un numéro. Sur l'étalage, chaque morceau de viande peut être identifié (race, nom de l'éleveur)

## Les contraintes administratives et les normes

Complicé de s'y retrouver ; tout un tas de sigle nous envahissent : ZNT (Zone Non Traitée), SIE (Surface d'intérêt Environnementale), SET (Surface Equivalent Topographique), SNA (Surface Non Agricole),...

## De plus en plus de normes à respecter :

- Les zones vulnérables sont des espaces où les quantités d'engrais sont limitées, sauf que si la plante n'a pas assez d'engrais, elle ne peut pas répondre aux critères de qualité demandés.

- Obligation de mettre des couverts végétaux entre 2 cultures, ce qui est peut être bénéfique pour l'environnement mais qui représente un coût supplémentaire pour le producteur.

- Interdiction de détruire les repousses de colza pendant les 5 semaines suivant la moisson ;

- Interdiction de broyer les jachères après le 10 mai !!!

- ZNT (Zone Non Traitée), cette zone est appliquée le long des cours d'eau ou des fossés ; chaque produit a une ZNT différente.

- Suivant le nom commercial, un produit peut être homologué ou non sur la même culture

- sans compter tous les formulaires à remplir : dossier PAC, remboursement de taxe, contrats...

- et toujours plus de papier.

## Les agriculteurs aiment bien être respectés

Chaque agriculteur cultive ses champs avec passion, cependant quelques principes les effraient. En bord de route, de plus en plus de déchets sont retrouvés dans les champs (bouteilles en verre, plastiques, poubelles,...) Les champs ne sont pas des poubelles, ces endroits privés doivent être respectés.

Les champs ne sont pas des aires de jeux ; parfois des enfants jouent dans les cultures. Cela peut être amusant mais peut aussi vite devenir un cauchemar en période de moisson par exemple. Vu la grosseur des engins agricoles (moissonneuse, ensileuse), un enfant peut vite être blessé.

## Quelques chiffres en France :

- 900.000 agriculteurs (env 500.000 exploitations) représentent 3,6% de la population active.

- génèrent, 4 à 5 emplois dans d'autres activités, notamment l'industrie agroalimentaire.

- 5 millions d'emplois qui dépendent de l'agriculture, soit près de 18% de la population active.

**Christophe Mauger**  
Agriculteur céréaliériste

*Page gauche : paysage, cultures et drones en activité*

*Page droite : intérieur de tracteur et robot de traite*



## Tennis Club Villauclergeois

Pour profiter pleinement des courts de tennis durant l'été, le club de tennis de La Ville-aux-Clercs propose « une carte été » pour les personnes non licenciées. Venez taper la petite balle jaune pour 30€ pour la période juin, juillet et août. La carte est à retirer au café Le Saint Hubert. A très bientôt sur les courts.



## Dates à retenir...

**Vendredi 1<sup>er</sup>, Samedi 2 et dimanche 3 juillet** : 5<sup>e</sup> Édition du Festival de musique : «**Essertinages**» à l'Essert. Programmation : Sirba Octet, Trafic, Radio Babel Marseille, Dgiz et Pierre Lambla, quatuor A'dam, La Clique de la Ville-aux-Clercs, O'les choeurs.

**Dimanche 3 juillet** : Auditions musicales par l'Ecole de musique des Amis de Ces Arts à la Salle des Fêtes à 11 h.

**Jeudi 14 juillet** : Cérémonie de la Fête Nationale

**Jeudi 14 juillet** : Concours de pétanque, organisé par le Comité des Fêtes, parking du stade à La Ville aux Clercs. Renseignements : Olivier Glorieux au 06.17.25.12.19 ou glorieux.olivier@neuf.fr

**Samedi 27 août** : Fête patronale - Soirée Moules Frites, Fête Foraine et Feu d'artifice au Plan d'eau - Brocante

**Samedi 3 et Dimanche 4 septembre** : Concentration des motards du Club «les Chats Fouines» à l'ancien stade avec concert en soirée du samedi 3.

**Samedi 10 au 18 septembre** : Tournoi Vétérans Tennis au gymnase - **Dimanche 18 septembre** : Finale Vétérans de Tennis

**Dimanche 11 septembre** : Randonnée pédestre organisée par Dynamic Gym. Départ du Gymnase, rue de la Tutinière, entre 7h30 et 9h30. Parcours de 9 à 20 km. Participation de 3€/personne et 2,5€ pour les licenciés.

**Samedi 17 et Dimanche 18 septembre** : Journées du Patrimoine. Eglise Saint Barthélémy, visite libre - Visite guidée de la Chapelle «Grande Borne» le dimanche 14-18 h.

**Samedi 17 ou Samedi 24 septembre** : Exposition «Encadrement «dix doigts un pouce»



## La Ruche - Été 2016 avec l'Association Familles Rurales de La Ville-aux-Clercs

Impasse des Myosotis - 41160 LA VILLE AUX CLERCS - laruche41160@gmail.com

Votre enfant a entre 3 et 13 ans. Vous souhaitez qu'il s'épanouisse et puisse partager des moments avec ses camarades alors sachez que vous pouvez l'inscrire à l'accueil de loisirs « La Ruche » situé dans l'ancienne cantine de l'école, impasse des Myosotis.

### L'été sera festif ! Ouverture de l'accueil de Loisirs, du 6 juillet au 31 août

**11 au 29 JUILLET 2016 : Thème «Musique».**

► **25 au 29 juillet : Mini-Camp nautique à Villiers (places disponibles)**

**du 1<sup>er</sup> au 31 AOÛT 2016 : Thème «Aventures».**

► **11 au 12 août : Journée à la base de loisirs de Cloyes sur le Loir et/ou Nuit,**

► **18 au 19 août : Journée «équitation» à Naveil et/ou Nuit sous Tipy,**

**Inscriptions et renseignements : le 6 juillet à partir de 17h00**

Marie Gauthier au 06.19.20.43.21. laruche41160@gmail.com

Une boîte aux lettres et à votre disposition

Familles Rurales - Impasse des Myosotis - 41160 La Ville Aux Clercs

### Pour Septembre

Pensez à inscrire vos enfants pour les mercredis de Septembre.



## Sortie en famille ou entre copains...

### La Ruche à Disneyland Paris

Envolez-vous pour un voyage féérique à travers cinq Lands fantastiques, remplis d'attractions, spectacles et parades.

Mesurez-vous aux terribles pirates, voyagez dans le temps et l'espace et laissez-vous émerveiller par le Château de la Belle au Bois Dormant.

**le vendredi 26 août 2016** de 7h00 à 23h00

Il reste encore des places. Participation de 50€/personne, si le car est complet.

## Assemblée Générale

**Mercredi 6 juillet 2016**

à 18h30 à La Ruche

**APPEL AUX BÉNÉVOLES !!!!**  
Pour que nos services continuent d'exister, nous avons besoin de membres bénévoles dans notre Conseil d'Administration.

**Vous avez des idées, un peu de temps libre, Venez nous rejoindre.**

**LE BÉNÉVOLAT, UN GESTE GRATUIT, UN IMPACT COLLECTIF !**



Mise en page - Christine - Rédacteur - Mairie de La Ville aux Clercs et Associations - Imprimé par nos soins.

# Le P'tit Mag de La Ville aux Clercs

- N°8 -  
Été 2016

## Le Mot du Maire

Difficile d'imaginer que l'été soit déjà de retour après la désastreuse période climatique et la série d'intempéries que nous venons de subir. Cet événement est sans précédent en Loir et Cher ; nous avons été relativement épargnés en regard des communes du sud de la Loire. Cependant, une partie des cultures a été sinistrée et selon les directives de l'État, il sera demandé la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour la commune.

La coïncidence fait que nous avons choisi de vous présenter dans ce P'tit Mag les métiers de notre agriculture présents sur la commune et le vendômois. Nous vivons avec eux et pourtant nombre d'entre vous ne connaissent pas cette profession et la diversité de ses spécialités. L'utilisation des outils informatiques, et le repérage précis par GPS, la diminution drastique des phytosanitaires, la recherche perpétuelle d'adaptation au changement climatique, l'innovation permanente, la sécurisation accrue de la production alimentaire sont autant d'atouts que de contraintes. Apprenons à regarder le travail de nos agriculteurs souvent fustigés parce qu'ils seraient des pollueurs ; profitez de cet été pour comprendre leur travail et vérifier que la réalité est toute autre, et combien ils ont à cœur de produire juste et mieux.

La crise agricole que nous traversons est sans commune mesure avec les précédentes. C'est tout l'équilibre de notre campagne qui est menacé. Soyons en conscients. Aujourd'hui les éleveurs ont du mal à vivre de leur métier. Il n'y a d'ailleurs plus de producteur de lait à La Ville Aux Clercs.

Les randonnées pédestres de la commune sont disponibles par internet sur le site de l'office de tourisme de Vendôme (www.vendome-tourisme.fr) et grâce au magnifique travail du groupe de marcheurs, vous pouvez les suivre sur smartphone.

Un grand merci aux riverains des rues et chemins de la commune qui prennent soin de désherber devant chez eux ou passer la tondeuse. Ils n'ont pas attendu qu'il leur soit demandé de le faire ; que leur bon sens et leur esprit civique soient un exemple pour tous.

Isabelle MAINCION

**Vendredi 1 juillet à 20h au Relais de l'Essert**

**DGIZ et Pierre Lambla**



Dgiz est un contrebassiste rappeur-slameur-gavroche moderne style- hors normes qui multiplie les rencontres et les projets. « Freestyleur » déchaîné, jamais en manque de mots, de rimes et d'ironie, rappeur de club, de cabaret, de salon bourgeois ou de squat underground, son don d'ubiquité ne cesse de surprendre le public. Son duo avec le saxophoniste-tubiste Pierre Lambla (interprète très recherché en musique contemporaine - George Aperghis, Ensemble Reflex, Tête de cheval) est un projet unique où le « verbe » est rejoint par le phrasé d'un jazz festif improvisé flirtant avec l'équilibre et le funambulisme.

**Samedi 2 juillet à 18h sous le hangar du Festival**

**Trafic compagnie Le masque et l'enclume**



Bienvenue dans le théâtre à 4 roues. Laissez vous porter quelques instants, le temps d'un voyage éphémère cadencé par la mélodie de la boîte à musique et le doux fracas d'un moteur ronronnant. A la rencontre du cambouis et du linge de soie, les objets entrent en scène pour nous raconter leur histoire... Ici les gaudes abimées côtoient les danseuses étoilées. La Compagnie « le masque et l'enclume » vous accueille pour un récit empreint d'humour et de dérision.

Confortablement installés à l'intérieur de la caravane cosy, les spectateurs attendent intrigués... Quel est ce lieu étrange ? Que va-t-il se passer ? Mesdames et messieurs, que le spectacle commence !

**Sirba Octet A Yiddish Mame**



Fondé par le violoniste Richard Schmuouler et formé par sept autres musiciens issus des formations classiques les plus prestigieuses, le Sirba Octet fait ses premiers pas en 2003 en proposant une lecture originale du répertoire yiddish et tzigane. Avec la complicité de l'Orchestre de Paris, le Sirba Octet crée Un violon sur les toits de Paris au Théâtre Mogador qui devient en 2005 le programme et l'album A Yiddish Mame sorti pour le label Ambroisie (Naïve). Ce programme acoustique et intimiste au cœur des mélodies de l'Europe de l'Est est un florilège d'airs aux accents slaves et Yiddish, souvenirs des ambiances festives et familiales de son fondateur Richard Schmuouler.



Six hommes. Six voix. Six visions du sud et de ses mélodies, Radio Babel Marseille ressuscite la formule du groupe vocal, chantant aussi bien en français qu'en occitan, grec ou swahili, pour donner naissance à un groove métrisé. Autour de Gil Anjorts-Paz, fondateur du groupe Barrio Chino, et du beat-boxer Joos, Radio Babel Marseille construit un sud absolu, à partir des vers du poète Louis Braquier mais aussi de textes originaux habités par l'idée de mixité. Gilles Ref et l'incontournable Clique de La Ville-aux-Clercs!

**Dimanche 3 juillet à 15 h à La Chapelle Sainte Radegonde à Busloup**

**Quatuor A'DAM**



C'est au cours de leurs études musicales aux Pays-Bas que se rencontrent les membres du Quatuor A'dam. Composé d'un ténor, de deux barytons et d'une basse, il se produit pour la première fois au conservatoire d'Amsterdam autour de la musique de Francis Poulenc. L'ensemble a depuis élargi son répertoire qui mêle musique romantique allemande, gospel, pop anglaise, chanson néo-classique, variété française et continue à explorer les richesses de la musique a capella.



**Mairie de La Ville-aux-Clercs :**

Place de la Mairie - Tél. : 02 54 80 62 35 - Fax : 02 54 80 30 08  
mairie.la-ville-aux-clercs@wanadoo.fr - www.la-ville-aux-clercs.fr

**Horaires d'ouverture :**

Lundi au Vendredi : 9h15 à 12h30 - **Fermé le Samedi des mois de juillet et Août**  
**Pour votre article dans le P'tit Mag :** leptitmag@orange.fr